

CELA N'EMPÊCHE : MÉTRO, BOULOT, DODO...

Comme d'habitude, je prends le métro. Ma voiture, une vieille Deuche, est au garage, normes environnementales obligeant. Je regrette le métro d'avant, celui où le nom des stations était annoncé en français et en néerlandais (en bilingue, comme on dit à Bruxelles, quoique ce ne soit pas une langue). La voix de l'hôtesse était en français : « Joséfin Charlott » (*sic*), puis en néerlandais : « Jossfin Charlotteuh » (*sic*). Cela nous faisait rire un peu. Vous trouverez encore les stigmates de ce bilinguisme dans le quartier des Français à Bruxelles.

Comme d'habitude sur ma ligne, le Rom se promène en boitant, exhibant sa pancarte : « J'ai trois enfants, un enfant est malade. Je prie pour une petite pièce ou un ticket, SVP » Tout en marmonnant un : « siii vous plaît », qui se termine dans un soupir de fin du monde. Comme d'habitude, je me dis : depuis le temps que cet enfant est malade, il doit être mort ou guéri. Dans les deux cas, il n'y a plus rien à faire... Et je repars dans mes réflexions. Constatant quand même, parfois, un manque manifeste de « professionnalisme » chez ceux qui font métier de la mendicité.

À l'heure où on parle de la complexification du monde du travail et où rien ne peut être envisagé sans une formation adéquate, les mendiants restent les seuls à exercer en parfaits amateurs, à ne travailler que sur base de leur intuition. *Tenez*, je sors du métro. Sur le palier, une dame écroulée sous une couverture tend une pancarte et devant, un gobelet. Sa pancarte est illisible : une petite photo et un texte trop long. Rien qui frappe de compassion celui qui se hâte dans les escaliers. Mauvais ! Prenez les musiciens dans les rames. N'importe qui vous casse les oreilles de son demi-violon accordé à une batterie qui en couvre les miaulements. Bon, je ne dis pas, celui-là, on le paierait pour qu'il arrête. Mais : mauvais ! Prenez ceux avec des chiens ; le chien est une valeur sûre, d'accord, mais trop souvent, les gens n'ont pitié que du chien et déposent des croquettes dans la tasse. Mauvais ! Ce n'est pas avec ça que le maître va s'offrir la chopine convoitée. J'en connais d'autres qui installent leur matelas à côté de la porte d'une banque et s'y allongent dès la nuit tombée, en tendant la main à chaque passage vers le self-banking. Mauvais ! Outre que, dans nos pays du Nord, il pleut plus de deux cents jours par an, ce qui en fait des intermittents de la mendicité, comme les averses du même nom, ils risquent de faire trébucher le visiteur, ce pour quoi ils ne sont pas assurés ! Prenez ceux qui, à genoux sur la pierre, joignent les mains dans une allure de *pietà* au pied de la croix : mauvais, ils ne récolteront jamais assez d'argent pour payer le kiné qui soignera leurs courbatures, alors qu'ils ne sont pas couverts par la sécu. Pareillement pour celui qui boîte aux carrefours. Il y a encore celui qui vous fait un laïus dans les transports en commun, pour vous dire qu'il est dans une mauvaise passe, pas de logement, pas de boulot, rien... Et une petite pièce, s'il vous plaît. Mais il a tellement l'air de sortir d'une dernière biture que vous ne pouvez croire que vous cotiseriez pour autre chose que la bière qui rince le matin. Mauvais.

Mais alors ? Moi je dis que le piano à bretelles reste un capital bien investi. Un bon accordéoniste dans le métro vous fait passer plusieurs stations avec des airs populaires et variés pour au-

tant que ce ne soit pas celui de la mélancolie par un matin pluvieux. Il ramasse. Et c'est plus facile d'assurer les chocs du métro arrimé à un accordéon qu'avec un violon en main. Bien sûr, ne pas accoutumer la clientèle à une présence quotidienne, avec les mêmes airs, et c'est bien là la nuance de cet exercice-là. Il faut se faire regretter, se faire espérer, se faire attendre. En un mot, n'avoir pas ses habitudes sur une seule ligne et à la même heure ! Alors seulement, les voyageurs, dans le plaisir de vous réécouter, ouvriront leur bourse. Dans certains cas, toutefois, la fidélisation de la clientèle sera productive. Par exemple, être toujours à la même place, à la même heure, devant une librairie, ou en ouvrant la porte d'une banque, ou dans le couloir d'une gare, peut être bon. Cela donne une impression d'appartenance : le bourgeois a son pauvre à soi, qui le dispense de donner aux autres. Un lien se crée, on se demande lequel, mais enfin, on donne. C'est entendu, le pauvre doit être attentif. Un ami avait son pauvre, toujours penché sur la rampe des escaliers de la gare Centrale. Il préparait machinalement un sou en montant, jusqu'au jour où le pauvre a décidé de s'installer dans sa posture habituelle, mais avec une tasse de café en main. Plouf ! le sou, comme un sucre, dans le café au lait... Autre valeur sûre : offrir quelque chose comme un bonbon, tout en jouant ou chantonnant un air d'opéra. Le bruit va attirer l'attention du badaud, et la vue du bonbon exciter ses papilles. Les bateleurs aux feux rouges, ceux qui jonglent, ne sont pas mal, mais ils n'atteignent que les deux premiers rangs des voitures arrêtées, et seulement aux heures de pointe. De mes conversations avec les commerçants qui échangent leurs pièces contre des billets, c'est néanmoins productif. Un jour pourtant, il faudra bien que la mendicité aussi évolue vers le paiement électronique. À la vitesse des feux, les professionnels du tremblement et de la désarticulation aux carrefours n'y arriveront jamais sans se découvrir...

*

Je marche l'esprit léger mais il pleut sur mon parapluie

Bruxelles ne connaît pas encore l'embouteillage sur ses trottoirs, l'usage du parapluie y est toujours accepté. Hélas, si le parapluie préserve de la pluie d'en haut, il ne peut rien contre la flotte qui gicle des pavés descellés. Ça y est ! Mes escarpins neufs sont trempés, et moi, jusqu'à mi-mollets. Je vais « dépressionner ». J'aime ce mot. J'avais un « client » miséreux, qui ne trouvait rien de mieux à faire que de chercher la fraîcheur sur les lèvres de ses petites filles. Je l'ai envoyé réfléchir à ses cochonneries à l'ombre. Mais sa femme, toute flétrie sans doute qu'elle était, l'aimait, peut-être pour ses revenus, qui étaient les seuls du ménage. Il disait : elle dépressionne. Elle ne déprimait pas, elle dépressionnait, un peu à l'égal d'un pneu plat comme un portefeuille, c'est plus délicat et ça ne mange pas de médicaments.

*

Bureau, boulot, quand même, j'y arrive...

... enfin, quand la voix du métro ne vous susurre pas plus qu'elle n'annonce qu'« un incident technique s'est produit sur la voie » et que « nous mettons tout en œuvre pour y remédier ». Un voisin d'infortune qui a travaillé aux chemins de fer me dit que, comme il n'y a pas de vache perdue sur les rails du métro bruxellois, c'est qu'il s'agit d'un importun, candidat au suicide. Ah ! La vache ! Il y en aurait deux par semaine, et même, un jour qu'un homme s'était couché sur la voie et que le chauffeur avait réussi à freiner à bloc sa locomotive devant lui, ledit candidat lui avait lancé : « Alors, tu avances, c'est que j'attends, moi... »

Au quatrième étage, je salue les techniciennes de surface. C'est comme des femmes de ménage, mais l'appellation est sans doute plus digne, quoique le boulot reste le même : il s'agit de prendre une mopette, une balayette, quoi, et de passer sur la surface ac-

cessible des sols. La liste de ce qu'elles doivent faire, cumulée avec celle de ce qui leur est interdit de faire parce que l'assurance est trop chère, ressemble à la nomenclature des actes médicaux, avec le matériel en moins. On s'étonne que, si les coins en veulent, ils n'ont qu'à avancer. Là, elles sont en pause. Remarquez qu'on dit heure de pause, alors que cette heure est aux soixante minutes ce que la minute de silence en hommage aux morts est aux soixante secondes : on en monte le temps quatre à quatre. Elles sont sur un banc à discuter, et je me demande toujours ce qu'elles ont encore à débattre, jour après jour et, parfois, minute après heure de pause.

De leur observation et de celle de bien d'autres alentour, j'ai fait une théorie. Au turbin, il y a ceux qui viennent pour rapporter à la maison les histoires des autres glanées dans les couloirs, il y a ceux qui viennent pour ne pas rater le train de 16h26 et pour percevoir leurs appointments, et ceux qui viennent parce qu'ils y croient. Faites le calcul, ces derniers sont un tiers, et je ne suis pas sûre que ce tiers soit trente-trois pour cent, et je ne suis pas sûre que ce tiers ne soit pas composé d'imbéciles. Ceci dit, il peut y avoir inclusion de tout ou partie des trois ensembles distincts décrits ; pour une meilleure compréhension, relisez vos cours de maths modernes de Georges Papy.

Et, si vous êtes recalé en maths, faites le droit, et ne vous posez pas plus de questions. Le droit mène à tout. Ce fut mon idée, enfin, celle de mes parents, parce que, moi, je n'avais pas d'idée. J'étais recalée partout, même en couture... Je tourne court, je vais dépressionner, et je dois éviter le chariot de nettoyage, qui trône perpétuellement dans les couloirs.





JE SUIS JUGE D'INSTRUCTION À BRUXELLES, EN BELGIQUE

L'État a été véritablement plein d'attention pour moi. L'enseignement obligatoire digéré, il ne me manquait que l'Instruction. Il me l'a donnée ! Je suis donc juge d'instruction.

Le juge d'instruction en Belgique est un homme-orchestre. Singulièrement, il ne condamne pas ; c'est un juge qui ne juge pas ; comme une légère tache de glaise sur le visage lointain de Néfertiti. Sacrilège ! Il faut l'effacer. Ce juge mène l'enquête avec les forces policières ; il est le garant des moyens d'investigation qu'il autorise ; et il place en prison qui, au début ou au cours de son enquête, il désigne. Monsieur Badinter disait qu'il est à la fois Maigret et Salomon. C'est dire aussi que le panel de ses dossiers va de celui où les recherches sont longues et ardues à celui où tout est dit au départ de constatations policières en flagrant délit mais où un emprisonnement immédiat semble s'imposer. Et c'est bien. On ne morcelle pas les compétences au point de ne plus savoir qui prend une responsabilité. J'ajoute un soupçon de tartuferie dans cette dualité,

tant j'imagine mal un juge de la détention prendre le contrepied du juge d'instruction qui connaît le dossier, à moins d'avoir un œuf à peler avec lui !

Quant à être Maigret et Salomon, je croyais monsieur Badinter plus tempéré, parce qu'entre celui qui se tape des vins blancs à partir de 9h, un calva à 15 avant de faire monter des bières du café de la place Dauphine et celui qui coupe un enfant par le milieu pour en partager les morceaux entre deux mères, l'image est celle de Gilles de Retz qui se repâtrait d'alcool. On s'étonne alors, avec des clichés pareils, qu'on veuille se débarrasser du juge d'instruction.

Un juge d'instruction à Bruxelles jongle avec cent cinquante dossiers de moyenne et plus du triple en notices. Je ne vous explique pas, c'est destiné à ceux qui se passionnent pour la charge de travail. Vous aurez observé que le minutieux calcul de la charge de travail a remplacé le minimum de confiance qu'on pourrait avoir dans la probité de l'autre, mais cela crée de l'emploi...

L'enquête dans les dossiers est, par hypothèse, urgente : le crime n'attend pas... Quand on a envie d'étrangler quelqu'un, c'est tout de suite. Pareil pour les constatations, c'est tout de suite. Un collègue, à mes débuts, m'avertissait en ces termes : tu verras, l'instruction hypertrophie la mémoire. C'est bien vrai que les policiers qui téléphonent comptent qu'au seul énoncé de leur nom suivi de « c'est pour notre affaire », jamais *petite* hélas, vous ayez à l'instant en tête le nom du prévenu, le numéro du dossier et l'image de l'état actuel de la situation. Sept coups de fil de ce type sur une après-midi et, paradoxalement, vous ne savez plus comment vous vous appelez...

Nous sommes vingt-deux, pour une population d'un million cinq cent mille habitants, répartis en quatre catégories : cinq néerlandophones, qui font de tout, le premier étant le doyen des « juges-terro », c'est-à-dire spécialisés dans le terrorisme, et dix-sept francophones, dont trois spécialisés dans les matières financières – on les reconnaît parce qu'ils interrogent des gens en cos-

tume et col blanc, généralement accompagnés de deux avocats, qui volettent dans leurs toges noires –, quatre dans les matières terroristes – on sait qu'ils interrogent un soupçonné de terrorisme parce qu'il y a des policiers cagoulés dans le couloir, question de discrétion, paraît-il –, et dix en droit commun, le tout venant des péchés mortels et véniels du Petit Catéchisme ; ça, ce sont les autres dont moi – on les reconnaît parce qu'ils entendent des gens en jeans, training et baskets. Dans tous les cas, les deux policiers devant leurs portes s'absorbent dans l'analyse de leurs smartphones. Généralement, sur le trajet qui les mène des caves du Palais au 4^e étage, ils rencardent le « client » inquiet sur le comportement habituel du juge qui va les recevoir, enfin, quand ils n'oublient pas ledit « client ». Ça s'est passé hier : le « client » tarde, donc on téléphone au poste pour savoir pourquoi. Réponse : l'équipe est montée, mais ils ont oublié le détenu... Ils redescendent et arrivent... Mais comment ont-ils fait ?

Sur l'emploi de la cagoule, je me marre. Il était d'usage, voici cent cinquante ans, de n'autoriser les prisonniers à sortir de leur cellule que cagoulés. Leur visage honteux du condamné ne pouvait être un spectacle. Ce traitement, jugé inhumain, a été aboli. Il renaît aujourd'hui pour ces présumés innocents que sont les terroristes. Pareils à leurs gardes, ils ne peuvent circuler dans les couloirs du Palais de Justice que masqués. Et, pourtant, ils ne sont pas contagieux ; vous me direz aujourd'hui que ce sont des précurseurs.

La différence entre l'inculpé en col blanc et l'inculpé en jeans ou training tient à peu de chose : sa perception de ce qui s'est joué. Pour celui en col blanc, dès le moment où il est inculpé, il est condamné par ses pairs. Le mandat d'arrêt, s'il vient en plus, est une orange amère sur le gâteau. Et cette inculpation lui colle au nez comme le sparadrap du capitaine Haddock dans *L'Affaire Tournesol*.

Pour celui en training, dès le moment où il n'est pas envoyé immédiatement en prison, c'est que les soupçons qui pesaient sur lui relèvent d'une erreur judiciaire ou qu'il a été acquitté.

L'inculpation ne compte pas. Il ne sait pas que « Au pays de [nos] pères [...] des loups font parfois luire leurs yeux dans l'ombre » (*Verlaine*). Et que toutes ces petites peines qu'il encaissera avec sursis, un jour, tomberont pour l'envoyer au bout du compte, en une fois, dix ans derrière les barreaux... Tout cela pour une bête bousculade autour d'un Bancontact, le reste ne compte pas, il a été libéré. Pourquoi ne l'a-t-on pas envoyé goûter à la désespérance carcérale avant d'en arriver là ? À cause de la chance dont ils ont pris le risque : donnez-moi une dernière chance, qu'ils disent, et la prochaine fois, vous me collerez dix ans de travaux forcés. On dirait que les juges les prennent au mot sans savoir que cette chance ne leur sert pas de leçon et que les risques s'accumulent pour tous.

J'aime beaucoup ces phrases de Balzac. « Notre code a créé trois distinctions essentielles dans la criminalité : l'inculpation, la prévention, l'accusation. Tant que le mandat d'arrêt n'est pas signé, les auteurs présumés d'un crime ou d'un délit grave sont des inculpés ; sous le poids du mandat d'arrêt, ils deviennent des prévenus [...]. L'instruction terminée, une fois que le tribunal a jugé que les prévenus devaient être déférés à la cour, ils passent à l'état d'accusés [...]. Ainsi, les gens soupçonnés d'un crime passent par trois états différents, par trois cribles avant de comparaître devant ce qu'on appelle la justice du pays de [nos] pères [...]. Le jury ne sait pas tout ce qu'il soufflette d'autorités populaires, administratives et judiciaires quand il acquitte les accusés... » (*Splendeurs et misères des courtisanes*).

Il n'y a vraiment plus que les gens de justice pour se jouer le dogme de la « présomption d'innocence », et encore, à huis clos. Cette présomption qui vous oblige à des contorsions de conditionnels pour noyer dans le brouillard une vérité parfois pourtant claire.

N'y aurait-il donc pas d'erreur judiciaire ? Juste des coupables qui n'avouent pas ? Ou tirent les ficelles de la procédure ? Comptez qu'un acquitté qui n'a pas avoué coûte cher. L'État, qui garantit l'infailibilité de sa Justice et de ses juges, devra lui payer des indemnités pour détention non justifiée, on dit : inopérante. Alors, souvent, l'État s'en défendra bec et ongles par son Procureur, par-

fois même au prix fort de l'épuisement des voies de recours. Même sans raisons sérieuses, par principe, il fait appel de la décision de première instance, ou plus loin, se pourvoit en cassation.

Moi, je suis d'avis que, si l'acquittement est confirmé en appel, le Procureur, l'État, soit astreint à une amende sévère parce qu'entre-temps, le futur acquitté, l'innocent virtuel, celui qui aura été calomnié par son pays au long des lenteurs, dites saines, de la Justice, il paie son avocat, lequel lui compte une TVA qui renfloue l'État... et il tremble... La logique dans tout cela ?

Et, en fin de compte de tous ces frais et débours, on se réjouira : « Justice a été rendue ! » À ce prix-là, je préfère me laisser condamner et gagner à la Loterie nationale.



Je travaille dans un bureau, on dit un cabinet, loin d'être d'aissances, quoique cela en tienne parfois par la crasse qui colle aux vitres jamais nettoyées (pardon, depuis dix ans qu'on l'attendait, elles ont été nettoyées ce matin, je l'ai vu tout de suite aux traces laissées par les raclettes) et aux armoires qui ne ferment pas,

les miennes ont pris des courbes de mannequin avec le déménagement de 2007. Près des fenêtres, deux grands bureaux avec des ordinateurs. On reproche à la Justice son opacité et sa lenteur, elle est à l'image de son environnement : vitres opaques et ordinateurs obsolètes.

Je préfère parler d'ordinateurs conviviaux, le temps qu'ils soient opérationnels, on a le loisir de saluer le couloir... Cela donne, dans l'ordre : je branche l'ordi, je me lave les mains. Le métro est en effet l'endroit le plus dégueulasse qui soit.

Je me souviens. On l'appelait Madame Sacoche, elle avait près de quatre-vingts ans. Elle ne répond pas au facteur, qui délivre encore des mandats postaux, et qui s'inquiète. Le facteur fracture la fenêtre et découvre le corps fracassé de Madame Sacoche, dans un appartement bouleversé ; en outre, elle a subi les derniers outrages. Je me suis toujours demandé pourquoi on appelait ça « les derniers outrages », parce qu'enfin, je préfère être profanée que d'avoir à mourir étouffée par l'écrasement du gril costal. Le criminel nous dira par la suite qu'il avait tenté de réanimer la vieille dame par un massage cardiaque : trop vigoureux, aux yeux du médecin légiste qui l'a autopsiée, toutes les côtes étaient éclatées sur des poumons en bouillie. Quel lien avec le métro ? Dans l'appartement se trouvait la veste de la dame, dont le bord des poches débordait d'une empreinte génétique abondante : celle d'un gamin un peu débile, qui se fourrait les doigts dans le nez avant de les fourrer dans la poche de ceux qu'il fouillait pour les voler. Soupçonné du crime, ce morveux a passé quelque temps en prison. Ce n'est pas là qu'il aura appris à se laver, mais bon... Imaginez que ce gamin laisse ses mouchures à l'endroit de la barre à laquelle je m'accroche dans la rame, et vous saurez pourquoi je me lave les mains dès que sortie de là.

Les mains lavées, je tape le premier code d'accès à l'ordi. Sur ce temps, j'enduis tranquillement mes menottes de crème nourrissante et je fais pénétrer. Ensuite, je tape le deuxième code d'accès. Là, c'est plus long, je salue les collègues de l'étage et demande les

nouvelles des dossiers dont on parlera tantôt dans la gazette. Je me branche sur le courriel et, en attendant, je me fais un petit café.

Un bon fonctionnaire, même si les magistrats se défendent de l'être, commence sa journée par un café. Mon ordinateur a pris le temps que je salue tout le monde, je visite le bureau d'en face que domine la cafetière, un achat que j'ai fait sur ma précédente prime. Je les aime bien ceux qui s'occupent de la pourvoir en eau. Lui, il est seul dans son bureau. C'est un bureau comme le mien, juste moins éclairé, il donne sur la cour qu'on nomme le patio (faut être bête pour croire qu'on va y croire, un patio ! Et puis quoi encore, du soleil et des arbres en plus, peut-être ?) et pas sur la rue. Ses préoccupations ne sont pas celles du moine copiste qu'on lui demande d'être. Il est payé pour recopier les en-têtes de procès-verbaux rédigés par les policiers qui font état de leurs recherches et des renseignements recueillis pour faire avancer l'enquête ; puis il numérote ces procès-verbaux au crayon rouge : 1, 1bis, 2, 3, 4, 5... retour à 4, 4bis, un PV d'avant est arrivé après... Alors, peut-on lui en vouloir ? Dame, quand on traite les hommes comme des machines, faut-il s'étonner qu'ils « buggent » ? Lui, comme il n'a pas tué père et mère (condition *sine qua non* pour être mis à la porte de la Justice), il s'occupe, avec la paisible tranquillité d'un sage, à la gestion de ses affaires. Là, ce sont les dangers des couches-culottes qui l'absorbent (paraît-il que neuf sur dix sont cancérigènes). Au fond, je pourrais faire pareil. Je suis à l'abri. Mon père est mort de vieillesse, il y a quatre ans, enfin il est mort où c'est le plus dangereux, dans un lit d'hôpital. Logique, il y était médecin. C'était un matin, je présidais à une exhumation. Maman me téléphone : papa est au plus mal, où es-tu ? Décemment, je ne pouvais pas lui dire que j'étais déjà au cimetière ! Toujours est-il que je ne pourrai plus jamais tuer père et mère, qu'en conséquence, au niveau du boulot, je ne risque plus rien. Merci papa ! « Les hommes connaissent tous l'utilité d'être utile, mais aucun ne connaît l'utilité d'être inutile » (*Tchouang-Tseu*).

On fait des lenteurs de la Justice le gage de sa sérénité. C'est idiot, c'est juste la preuve que ses moyens sont archaïques.

Il n'y a pas une entreprise qui envisagerait son avenir avec des moyens pareils. Quoiqu'il paraisse que de nouveaux ordinateurs, dont le marché a été passé voici dix ans, doivent nous être livrés... Ça y est, aujourd'hui, j'ai été chercher mon nouvel ordi, sans conteste, une avancée : je gagne en rapidité ce que je perds en convivialité. Chouette ! J'économise le temps nécessaire pour faire la file au stress-team *in spe*, dont l'oreille des collègues expérimentés me dispensait ! Je m'adapte au rythme de la machine, je suis la machine, je suis Charlot dans *Les Temps modernes* !

Ce bureau est grand comme mon premier flat de jeunesse, encombré de dossiers et de papiers, avec, aux murs, des pense-bêtes dont on ne sait plus ce qu'ils rappellent. Des murs, avec des tas d'armoires où s'empilent des tas de dossiers dont le contenu s'échappe comme de trop vieux prisonniers de leur cage.

Les dossiers eux-mêmes se font parfois la malle. Un matin, par exemple, la réceptionniste des colis d'une banque me téléphone. Un carton de documents a été déposé là et, en le feuilletant, elle trouve mon numéro. Elle m'appelle, elle ne sait pas bien quoi faire de ce paquet encombrant, dont je déduis qu'il s'agit d'un dossier que j'ai instruit. Je m'émeus. J'alerte les hautes autorités. Il n'y a que moi qui m'émeus. Oui, oui, me disent les hautes autorités, l'adresse, on va envoyer un chauffeur. Ça doit être cela, le secret de l'instruction : fermer les yeux sur ce qu'il ne faut ni voir ni savoir. On envoie un chauffeur...

Chacun essaie d'égayer le lieu. Dans le mien, une armoire à tuyau d'incendie rouge, récupérée du Vieux Palais (celui de Poelaert, qui devait être à la gloire de la Justice et qui s'écroule de l'autre côté de la place), et un pèse-personne, comme dans *le docteur Knock*, récupéré de la liquidation des cabinets de médecins légistes. J'y ai pendu l'affiche d'un spectacle du festival d'Avignon : *Comment trouver sa voie quand on vient de rien et qu'on ne va nulle part*. Cela édifie le visiteur sur son sort.

Nous y sommes deux : la greffière et moi. Je travaille comme un indépendant pour le prix d'un salarié. Je ne maîtrise pas l'input,

et c'est parfois à en avoir la nausée. Vous comprenez, le besoin de justice est tellement grand dans la population. Si cette justice était une entreprise privée, on se réjouirait de l'afflux des « clients », on mettrait en exergue sa productivité avec, comme corollaire, la création d'emplois. Foin de tout cela, je suis coincée dans le cadre du personnel, peu importe qu'il déborde, un peu comme les eaux d'égout dans les tunnels ou comme celles qui envahissent les couloirs du garage quand il pleut.

Dans mes mails, l'avertissement trisannuel : « La cuve du dégraisseur du restaurant d'en bas sera vidée et nettoyée ce matin. Les techniciens du bâtiment couperont la soufflerie afin de limiter au maximum les émanations d'odeurs nauséabondes, sans toutefois pouvoir les annihiler complètement. Conscients de l'inconfort occasionné, nous ne pouvons malheureusement pas répondre favorablement aux demandes d'ouvrir les fenêtres. Les mauvaises odeurs s'estomperont progressivement en cours de matinée. Merci pour votre compréhension. »

Les odeurs, on connaît, c'est une constante des Palais de Justice de Bruxelles. Par exemple, dès 10h du matin, dans le Vieux Palais Poelaert, celui de l'autre côté de la place, la personne à l'accueil dirige le « justiciable », qui cherche son tribunal, à l'odeur de la soupe qui se dégage des bas étages. Première instance, là où on s'en approche ; Appel, là où on s'en éloigne. On en appelle au cerveau reptilien de base plutôt qu'à l'intelligence acquise. Et ça marche.

Je me souviens de cet homme qui, dans un accès de rote, avait tiré trois fois sur un cabaretier, et le cabaretier était mort. Ensuite, il avait mis le feu au café, ce qui avait réveillé les occupants des étages. Pourquoi, me demandaient les jurés d'assises, les occupants n'ont-ils pas été réveillés par les coups de feu, mais bien par le feu naissant ? C'est à cause du cerveau reptilien de base. L'odeur du feu éveille en nous une peur animale et ancestrale, tandis que le coup de feu n'est inscrit que dans notre mémoire récente et se confond avec la pétarade d'une voiture. J'ajoute que le cabaretier

avait une blessure au poignet, d'où pendait un fil blanc. Je m'y suis intéressée, le médecin légiste a tiré sur le fil blanc et, comme un poulet, le mort a refermé les doigts de la main, c'était le tendon. Par respect, on n'a pas essayé plusieurs fois, mais c'était tout juste.

Donc, les odeurs, on connaît. Celles des toilettes, par exemple. Dans mon bâtiment, les toilettes sont installées dans un couloir de passage. L'intimité des isolements est protégée par une porte qui ne ferme plus (je l'ai toujours connue comme cela). Le lavabo sert d'évier aux vieilles tasses de potage en attente de vaisselle. Le porte-savon est cassé. Alors, faut pas venir avec un début de gastro, parce que ce ne serait même pas nécessaire d'aller chez le médecin pour la faire constater. Tout l'étage s'accorde à vous délivrer un certificat médical.

*

Le juge est assis, c'est un magistrat du siècle

Derrière le bureau, en face du juge, le greffier, qu'on dit être son indispensable collaborateur et dont le Code judiciaire dit qu'il est là pour l'assister. Cela signifie que c'est le juge qui est responsable de ce qui se fait dans le cabinet et que, s'il y a mésentente grave, soit on impose à chacun ou à un seul de mordre sur sa chique, soit le greffier bouge. Bien sûr, la grande majorité sont de merveilleux greffiers, déjà pour avoir à supporter la cohabitation, et je ne veux pas dépressionner. Mais c'est moi qui vous écris et me permets de vous dire alors que j'ai quand même connu quelques zigotos. Celle-là, que j'aimais bien, et qui ne faisait rien d'autre que ranger. Je lui avais interdit de toucher à mon petit tiroir personnel. Tout, mais pas cela. Elle a commencé par là. La photo mortuaire de mon cousin, terminé, classée avec d'autres cartes de visite, dans l'ordre de leurs formats. Elle avait une qualité : elle nettoyait en profondeur, je n'ai jamais retrouvé la photo de mon cousin. Un autre, celui-là me donnait l'heure : à midi quinze pile, il s'installait devant

la fenêtre du bureau et mâchouillait ses rollmops, agrémentés de Fanta orange, en regardant la cour. Pour le reste, il n'arrêtait pas de m'engueuler au point que je n'osais pas le déranger la nuit, s'il y avait un drame, une descente quoi, un mort. Je me débrouillais. J'en ai gardé une certaine habitude. Et, chaque fois que quelque chose foirait, il me serinait : je l'avais bien pensé ! Moi je dis qu'il y a des meurtres excusables. Je me souviens encore de Jacques, qui était brillant, et le premier greffier d'une jeune collègue ; un avocat, assez beau garçon, ma foi, cherchait à rencontrer cette collègue pour discuter d'un dossier. Jacques faisait barrage, estimant que ce bellâtre n'avait pas à essayer d'entrer en contact avec une femme mariée... Et cette autre, qui fait partie de l'image d'Épinal que mon neveu a gardée de la Justice : une audience où les détenus comparaissent entre deux gendarmes. Il était derrière le banc du tribunal pour jouir du spectacle de la juge superbe, avec ses cheveux tombant dans le dos, dont le détenu ne voyait que le haut et la bavette blanche qui pendait sur une toge noire et sévère. Mais, derrière, mon neveu savourait le déploiement de longues jambes gainées de bas résille – le fantasme absolu du mâle si le banc fermé n'avait pu être qu'une table sur pieds – et, à côté, la greffière, qui ouvrait ses boîtes de Coca zéro dans un grand « clic » et composait des réussites, attendant que l'avocat ait fini de plaider. C'est bien vrai qu'en matière de Justice, on a toujours intérêt à être du côté du tribunal.

Je suis installée lorsqu'arrive la charrette des procès-verbaux, des dossiers, des fardes et des cartons à distribuer. Vous apprendrez que c'est au nombre de cartons, qui contiennent des papiers qu'on appelle des procès-verbaux ou des rapports d'expertise, qu'on sait – paraît-il – l'importance d'un juge et des dossiers qu'il a à traiter. Je me souviens d'un juge français, avec lequel je coopérais dans une affaire internationale de stupéfiants. Il m'avait envoyé une photo des cartons arrivés dans son bureau. C'était censé m'impressionner sur l'importance du travail qui lui échoyait. J'ai délégué la photo en me disant : tiens mes fesses à photocopier, et cela

fera de la masse, oui !

Le premier de la charrette attend qu'on dise bonjour – merci, comment ça va ; pour l'entendre répondre : « on survit, on survit ». Le deuxième de la charrette entre en chahutant. Il est sympathique aussi. Le vendredi, il fait la file pour nous prendre de délicieuses « assiettes froides », qu'il distribue bureau après bureau, les empilant sur son chariot, à côté des dossiers. Les avocats toquent, ce qui veut dire qu'ils frappent à la porte en faisant « toc, toc », avant de s'y encadrer. Les policiers passent la tête en demandant s'ils ne dérangent pas.

On entre comme dans un moulin chez « l'homme le plus puissant de l'empire », disait Napoléon. Si on entre dans mon bureau comme dans un moulin, c'est surtout que j'en suis le meunier, et un meunier, ça dort... enfin, ça essaie... Un peu à l'instar de ce que nous conseillait ce vieux magistrat d'antan en matière de dossier difficile ou délicat : laissez-le dormir quelque temps, il s'éclairera... sinon votre lanterne.

Les hommes de la charrette sont appelés « cachalots » pour une dénomination officielle de « cash-flow » (!). Ils sont sous contrats renouvelables de quatre en quatre mois et attachés à un numéro, qui est celui du malade de longue durée qu'ils sont censés remplacer. On leur fait signer un papier suivant lequel ils peuvent être mis à la porte du jour au lendemain, sans préavis ni indemnité. Quand je pense que c'est au nom ou par délégation du même ministre de la Justice qu'à la fois sont signées de telles incongruités et sont rédigées les lois... Qu'on ne s'étonne pas que ces lois portent le nom de « Pot-Pourri I », « Pot-Pourri II », « Pot-Pourri III »... Sans rire ! Et qu'on ne s'étonne pas que le premier de la charrette annonce qu'il « survit ».

*

On agrafe les procès-verbaux et on épingle le malfrat

Alors commencent le tri et la lecture des procès-verbaux. Le tri consiste à repérer les procès-verbaux qui ont été mal aiguillés et qu'un collègue attend sans doute d'urgence ; on les lui apporte. La lecture consiste souvent, d'abord, à séparer les feuillets agrafés au milieu des pages. Ce n'est pas qu'on ne les lit pas, mais ils s'empilent alors ; pour être sûr que le tas arrive complet à destination et faute de place encore disponible dans les coins, on agrafe le tout au milieu des pages. Je suis championne de la désagrafeuse, mais je me tape des tendinites. C'est, paradoxalement, une des maladies professionnelles que le juge partage avec les sportifs de haut niveau. Aujourd'hui, pour être certain que son précieux procès-verbal arrive à destination, le policier l'envoie au bon juge par « scan », un courriel qui le contient en attachement. Comme mon convivial, l'ancien et le nouveau, matériel informatique n'est compatible avec aucun autre, j'imprime le procès-verbal, et puis je le donne à « scanner », pour le glisser au plus vite dans le dossier idoine, en attendant son remplacement par l'original, version papier, qui trop souvent arrive à pied. Vous m'objecterez qu'un PV scanné ou son original, c'est du pareil au même, puisqu'on n'a encore jamais vu une photocopieuse réaliser sciemment un faux en écriture... Eh bien, non, le dossier original, c'est-à-dire encore le dossier papier, dont on ne lira que le « scan », doit être composé d'originaux, à défaut, le greffier doit certifier les « scans » conformes aux originaux pour qu'ils deviennent eux-mêmes des originaux. C'est cela, la Justice au XXI^e siècle : la multiplication du papier, et peu importe que le cacique Raoni clame : il y a urgence pour sauver la forêt amazonienne ! L'autre jour, des policiers à qui je donnais cours me faisaient observer que le respect de la loi leur imposait de prouver que le suspect avait eu connaissance de ses droits, au silence, à l'assistance d'un avocat, d'un médecin, à l'avertissement d'une personne de confiance... Résultat : quatre pages dans la langue *ad hoc*, et signées chacune par ledit suspect

dont je doute que, dans l'état d'énerverment où il se trouve, il ait compris goutte au charabia de ses soi-disant droits. Pour moi, je suis incapable de dire si ces pages en cyrillique ne sont pas qu'un tas d'injures. Remarquez, ce serait rigolo : « vous avez droit à l'assistance d'un avocat en concertation et lors de votre audition » donnerait « et ça ne sert à rien d'appeler le bavard, il ne peut rien pour toi et nous fait perdre du temps ». Quatre pages blanchies au chlore, auxquelles s'ajoutent celle de la convocation d'un avocat et celles de la répétition des droits, ajoutées aujourd'hui aux seules lignes qui apportent une plus-value au dossier, celles de la réponse du suspect aux questions du policier. Il y a vingt ans, tout cela tenait en deux feuillets pelure.

Bah ! On finira tous asphyxiés, mais dans le respect des Droits de l'homme... C'est incontestablement une avancée...

Mais, en ce cas, dans cette désespérance, qui me retient ? Alors, je tonne avec Brel qui chante la Frida chez « Ces gens-là ».





**ET PUIS ET PUIS, ET PUIS IL Y A LE MALFRAT –
 QUI EST BEAU COMME UN SOLEIL –
 QUE MOI J’AIME LE MALFRAT...**

En plus, il n'est pas légion. À tout casser, pas la moitié du nombre des universitaires d'un pays et avec des passerelles entre les deux groupes : certains universitaires deviennent malfrats et certains malfrats deviennent diplômés d'université. Quand on tient un universitaire malfrat ou le contraire, c'est le jackpot. Ceux qui le touchent le plus souvent, ce sont les juges financiers, ceux qui font dans les sociétés off-shore et la TVA. Ceux qu'on salue parce qu'ils auraient fait rentrer des millions dans les caisses de l'État. Moi, si je tire mon chapeau, j'ai parfois comme un doute, tant je me demande comment il est possible qu'un malfrat ait usé ses pantalons sur les bancs de l'école, et pourtant attende que le juge financier termine la lecture des expertises coûteuses qu'il a requises sans devancer, sans mettre son précieux pognon à l'abri d'une faillite bien calculée.

Moi, j'aime le malfrat.